

## **Gite de la Maison Bocaine – CGV 2012**

### **Article 1 - Confirmation de la réservation**

La réservation sera effective après que le propriétaire ait vérifié la disponibilité aux périodes choisies. La réservation sera définitive après que le locataire ait versé à Gite-du-Calvados un acompte de 30 % du montant total de la location par chèque ou communiqué un numéro de carte bancaire pour effectuer le prélèvement à distance. Par sa demande de réservation, le locataire confirme avoir pris connaissance et accepté les présentes clauses de location de vacances. La location ne peut en aucun cas bénéficier même partiellement à des tiers, personnes physiques ou morales - sauf accord écrit du propriétaire. Toute infraction à ce dernier alinéa serait susceptible d'entraîner la résiliation immédiate de la location aux torts du locataire, le produit de la location restant définitivement acquis à Mme Belmonte.

### **Article 2 - Annulation par le locataire**

Toute annulation doit être notifiée par email ou par fax à Mme Belmonte. Les sommes versées restent acquises, toutefois elles peuvent être restituées sous réserve que le gîte soit reloué pour la même période. Si le séjour est écourté, le prix de la location reste acquis à gite-du-calvados.fr. Il ne sera procédé à aucun remboursement.

### **Article 3 - Arrivée et départ**

Les locations se font à partir de 15 heures le jour de l'arrivée et jusqu'à 11 heures le jour de départ, sauf accord préalable auquel cas les conditions seront stipulées sur le présent contrat. En cas d'arrivée tardive (après 19h00) ou différée, le locataire doit prévenir Mr et Mme Belmonte. Si le locataire ne s'est pas présenté le jour mentionné sur le contrat, passé un délai de 24 heures sans avis notifié aux propriétaires, le présent contrat est considéré comme résilié et les sommes versées restent acquises Mr et Mme Belmonte et qui peuvent disposer de leur gîte.

### **Article 4 – Paiement**

La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir à Mr et Mme Belmonte un acompte de 30% du montant total de la location ou communiqué son numéro de carte bancaire. Le solde devra être réglé le jour de l'arrivée.

## **Article 5 - Durée du séjour**

Le locataire signataire du présent contrat conclu pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

## **Article 6 - Utilisation des lieux**

Le locataire jouira de la location d'une manière paisible et en fera bon usage, conformément à la destination des lieux : logement de vacances.

## **Article 7 – Capacité**

Le présent contrat établi pour la capacité maximum de personnes indiquée sur le contrat de location. Si le nombre de locataires dépasse la capacité d'accueil, gîte-du-calvados peut refuser les personnes supplémentaires. Toute modification ou rupture du contrat sera considérée à l'initiative du client.

## **Article 8 - Animaux**

Le présent contrat précise à la réservation si le locataire séjourne en compagnie d'un animal domestique. En cas de non respect de cette clause par le locataire, Mr et Mme Belmonte peuvent refuser le séjour. Dans ce cas, aucun remboursement ne se sera effectué.